

# Tir du Goupil 2018



**Stand de tir de Valeyres-sous-Rances**

<b>Mercredi 23 mai 2018</b>	<b>de 17h00 à 20h30</b>
<b>Jeudi 24 mai 2018</b>	<b>de 17h00 à 20h30</b>
<b>Vendredi 25 mai 2018</b>	<b>de 15h00 à 20h30</b>
<b>Samedi 26 mai 2018</b>	<b>de 08h30 à 12h00</b>

**Vente des carnets au plus tard 30 minutes avant la fin des tirs**

**Cible exercice**  
**Cible Valeyres (groupe et individuel)**  
**Cible Goupil (cible à prix)**  
**Cible Moti (répartition)**

## **Billet du président**

Bienvenue à vous tireuses et tireurs pour notre traditionnel tir du Goupil. C'est sous la forme de tir de concours des sociétés, CSOC et individuels que se déroulera cette manifestation.

Nous vous mettons à disposition nos 4 cibles SIUS 9002 pour quatre jours de tir avec des horaires qui, je l'espère, vous conviendront et vous apporteront de belles satisfactions dans ces moments de confrontations amicales.

Je me réjouis, d'ores et déjà, de vous rencontrer nombreuses et nombreux pour cette compétition ralliant bonne humeur, fair-play et plaisir.

Après le tir, prenez le temps de décompresser en dégustant nos petits plats et les fameux crus de nos chevronnés vigneron.

Cordiales salutations.

Jean-Yves Conrad

# Tir du Goupil

Plan de tir : Société organisatrice : Sté de tir le « Goupil » Valeyres-sous-Rances

Catégorie d'armes : **A** (Fs) **D** (Fass57 ord. **03**) **E** (Fass90, Mousqueton et Fass57 ord. 02)

Genre de tir : Tir de Concours des Sociétés, CSOC et individuels.

Lieu : Stand de tir de Valeyres-sous-Rances.

Dates et heures : Mercredi 23 mai 2018 de 17h00 à 20h30  
Jeudi 24 mai 2018 de 17h00 à 20h30  
Vendredi 25 mai 2018 de 15h00 à 20h30  
Samedi 26 mai 2018 de 08h30 à 12h00

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier ces horaires.

Prescription : Les bureaux seront fermés 30 minutes avant la fin des tirs.  
Participation : Les Sociétés affiliées à la FST. Les tireurs ne peuvent effectuer qu'une seule fois le programme.

Les groupes sont formés de 5 tireurs appartenant à la même société, ou de 5 tireurs licenciés dans une société membre de la FST.

Les tireurs individuels licenciés sont également les bienvenus et peuvent participer au concours des rois, mais seulement dans la catégorie correspondant à leur arme.

Le classement du concours des rois, s'effectuera comme suit :

A : Armes de sports.

D : Armes d'ordonnances F57>03.

E : Armes d'ordonnances F90, Mq et F57<02.

Les tireurs de la société organisatrice peuvent participer aux concours de groupes et des rois. Ils ont les mêmes droits aux répartitions que l'ensemble des participants. Les prix de "groupes" gagnés par la société organisatrice, sont remis en totalité aux tireurs.

Inscriptions : Sont à adresser jusqu'au 18 mai 2018 à :

Jean-Yves Conrad Président  
Rte de La Robellaz 11  
**1358 Valeyres-sous-Rances**  
conrad@louis-richard.ch

Finance de groupe : Fr. 40.- par groupe toutes catégories.  
Fr. 30.- par groupe formé exclusivement de jeunes tireurs.

Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance au CCP ccp 10-15391-9.

Armes : Chaque tireur supporte le dérangement de son arme, sauf défaut de matériel.

- Munition : Sera délivrée au Stand.  
Il est interdit de tirer de la munition autre que celle délivrée par l'organisation.  
Le non-respect de cette disposition entraîne l'annulation du tir.  
Les douilles restent propriété de la société organisatrice.  
**Les cartouches des passes exercice non tirées sont à rendre après le tir et sont remboursées Frs 0.50 la cartouche.**
- Catégories d'âges : Vétérans (V): Années 1949 à 1959  
Seniors – vétérans (SV): Années 1948 et antérieures.  
Juniors (J): Années 1999 à 2001  
Adolescents (JJ) : Années 2002 à 2009
- Positions : Les vétérans et seniors - vétérans peuvent tirer avec le mousqueton couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.
- Marquage : 4 cibles Sius-Ascor SA 9002
- Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un autre membre de la même société. Toute mutation doit être annoncée, au bureau, avant que le groupe commence son programme. Les tireurs manquants et non remplacés sont comptés zéro.
- Réclamations : Elles sont à formuler au bureau, immédiatement après le tir.  
Les prescriptions de la FST seront respectées.
- Répartitions : Les répartitions aux groupes pourront être adaptées, en cas de participation insuffisante,  
Soit : 10 groupes en catégorie "A", 20 groupes en catégorie "D".
- Carte couronne : Pour un résultat : carte couronne à Fr.12.-  
Pour deux résultats : carte couronne à Fr. : 15.-
- Finance de tir (livret) : **Fr. : 6.-**
- Renseignements : Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :
- Jean-Yves Conrad Président  
Rte de La Robellaz 11  
**1358 Valeyres-sous-Rances**  
conrad@louis-richard.ch

**Responsable du plan de tir : J.-Y. Conrad :**

**Le Chef des tirs libres :** SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS  
Le Chef des tirs libres :

*J. Y. Conrad 22-1-18*

## Passé **EXERCICE**

Champ des points : Cible A 10

Nombre de coups : 5, interruption à volonté.

**Prix d'une passe : Fr. 5.-**, (Passe Fr. 3.25 + mun. Fr. 1.75)

Rachats : Les passes supplémentaires s'achètent, si nécessaire, au guichet lors du tir.

Prix : Fr. 5.-

Répartition : Aucune.

\*\*\*\*\*

## Passé **MOTI** (Répartition immédiate)

Champ des points : Cible A 10

Nombre de coups : 6, à tirer coup par coup.

Armes / Position : Voir le règlement.

**Prix de la passe : Fr. 18.-** (Passe Fr. 15,90 + munition Fr. 2.10).

**Répartition immédiate :**

Points :	Cat. A, Fusils Standards	Cat. D et E Fass 57/03, 57/02, Mq et Fass 90
60	Fr. 100.-	Fr. 110.-
59	Fr. 40.-	Fr. 70.-
58	Fr. 25.-	Fr. 50.-
57	Fr. 18.-	Fr. 35.-
56	Fr. 12.-	Fr. 25.-
55	Fr. 8.-	Fr. 20.-
54	Fr. 5.-	Fr. 15.-
53		Fr. 10.-
52		Fr. 5.-

**Distinction: Aucune.**

## Passé **GROUPE (Valeyres)**

Champ des points : Cible A 10.

Nombre de coups : 8, 5 coups par coup + 3 coups en série sans limitation.

Armes / Position : Voir le règlement

**Prix de la passe : Fr. : 18.-** (Passe Fr. : 15.20 + mun. Fr. : 2.80)

Classement : A l'addition des résultats des 5 tireurs. En cas d'égalité, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par le plus grand nombre de 10 de l'ensemble du groupe, puis l'âge.

Répartition : 100 % du produit des finances de groupe au 50 % des groupes.  
1 classement par catégorie A (Sport) et E (toutes les armes d'ordonnances)  
1<sup>er</sup> prix catégorie A 150.- dernier 20.-  
1<sup>er</sup> prix catégorie E 200.- dernier 20.-

Les répartitions seront réalisées en espèces.

**Dans le Règlement, voir : Répartition aux Groupes.**

**Distinctions ou carte couronne :**

<b>Cat.</b>	<b>Armes</b>	<b>A</b>	<b>V / J</b>	<b>SV / JJ</b>
<b>A</b>	Armes de sport	72	70	69
<b>D</b>	F 57 > 03	69	67	66
<b>E</b>	F90 et Mq	68	66	65
<b>E1</b>	F57 <02	65	63	62

Passé **GOUPIL** (Cible à prix.)

Armes : Armes de sport, armes d'ordonnance.

Champ des points : Cible A 100  
Nombre de coups : 5, coups par coups

Armes / Position : Voir le règlement.

**Prix de la passe : Fr. 18.-** (Passe Fr. : 16.25 + mun. Fr. : 1.75)

**Distinction ou carte couronne :**

Cat.	Armes	A	V / J	SV / JJ
A	Armes de sport	440	430	425
D	F57 >03	420	410	405
E	F90 et Mq	410	400	395
E1	F57 <02	390	380	375

**Classement :** 1 classement par catégorie A, D et E au total des 5 coups.

**Répartition :** En espèce ou en nature.

### **CONCOURS ROI du TIR 300m**

Un roi du tir sera proclamé pour chaque catégorie (A, D et E) à l'addition des passes GROUPE, 100%, MOTI, 100%, et GOUPIL, 10%. Appui : 1. La passe groupe. 2. Le plus grand nombre de 10, appui par les suivants. 3. L'âge le plus élevé.

Un prix spécial par catégorie (A, D et E) sera attribué aux meilleurs résultats des viennent ensuite par catégorie.

La société de tir Le Goupil sera très heureuse de vous accueillir à l'occasion de cette manifestation et vous souhaite par avance plein succès et un agréable moment à la buvette !!

**Chaque jour, petite restauration et grillades**

**Le samedi repas dès 13h00**

**Rôti à la broche**

**Frites**

**Jardinière de légumes**

**Dessert**

**Frs 25.-**

**Inscriptions auprès du président 079/637.96.09**

**La société de tir se réjouit de vous accueillir dans son stand et sous sa cantine.**